MARIAGE ROUGE

Par MARTIAL HÉMON

Balancées dans l'air printanier, les cloches égrenaient leurs gais carillons. Par les sentiers fleuris, des couples en atours de fête escortaient le marié et la mariée, l'un rayonnant au grand jour de sa joie satisfaite, l'autre cachant son trouble heureux et sa rougeur émue sous les plis du voile virginal...

— Jolie noce, M. Patrigeon... ça fait plaisir à voir le bonheur de gens qui s'aiment... en avez-vous uni, hein ? de ces époux depuis que vous êtes maire de la commune !

— Eh ! eh ! voilà tantôt trente-cinq ans, M. Besse, et comme vous dites, j'en ai vu défiler pas mal devant mon écharpe !

— Nombreuses occasions pour vous de faire des malheureux et de mauvais mariages, dit en riant le receveur des postes.

— Ma foi ! non... en fait de mauvais mariage, je n'ai vraiment souvenir que d'un seul, mais celui-là, par exemple !...

— Qu'avait-il donc de particulier ?

— De particulier !... ah ! vous pouvez bien le qualifier de terrible.

— Contez-moi ça, voyons... les histoires du pays, j'en suis friand, moi, nouveau venu...

— Ça remonte à loin déjà, l'histoire de l'abbé le Tertre... un breton solide et musclé, têtu, et dame ! pas commode tous les jours. Il le fit bien voir...

Pour comprendre ce qui s'est passé, il faut vous imaginer ce qu'était ce coin de Vendée il y a trente-cinq ou quarante ans.

— Si l'on en juge, d'après ce qu'il est encore, fit ironiquement M. Besse...

— Ah ! bien ! si vous l'aviez connu alors !... un trou, loin de tout centre, aux confins du monde pour les rapports et relations.

Aussi les anciens usages, les antiques coutumes y avaient force de loi et régnaient là comme au temps jadis et la sévérité des mœurs s'observait rigoureusement.

C'était une consternation au pays lorsqu'une fille venait à fauter. Montrée au doigt, objet de mépris et de réprobation, elle était bannie du cœur des parents comme exclue du foyer des voisins. Il ne lui était plus possible de trouver d'emploi chez personne. Sa seule ressource était d'aller chercher ses moyens d'existence soit à la ville, soit à Paris, où trop souvent elle continuait ce qu'elle avait commencé.

Le curé, pour remédier au mal, s'efforçait de faire marier les auteurs du péché. Certains se rendaient à ses exhortations ; d'autres reculaient devant l'affront public de noces pareilles.

Pour vrai, celles-là ressemblaient plutôt à un enterrement.

Selon les traditions de l'endroit, en pareille circonstance, la mariée, vêtue de deuil, voilée de noir jusqu'aux pieds, n'était accompagnée que de son complice, sans aucun cortège de parents, d'amis, de garçons et filles d'honneur. Sur tout leur parcours, les maisons restaient fermées, les volets clos, et dans le silence des rues désertes, les coupables, écrasés de honte, cheminaient seuls, comparables à des condamnés se rendant au supplice...

A la sortie de l'église, point de branle de cloches, s'enlevant à travers le ciel... dans la même taisance morne, le même vide autour d'eux, les époux s'en retournaient, la tête basse, la femme étouffant ses sanglots.

— Parbleu ! s'écria le receveur, je m'explique la raison de la vertu des filles... un tel appareil mortuaire devait leur donner à réfléchir, elles qui le plus souvent ne se marient que pour avoir de belles noces et pouvoir danser tout leur content.

— Eh bien ! c'est le curé qui causa la fin de cet « appareil » et le mariage de Jeannine Morel qui le fit disparaître de chez nous.

Une pas trop grand'chose, cette Jeannine : aussi nul ne s'étonna-t-il d'apprendre qu'elle serait bientôt mère.

Une encore à qui tourner le dos...

Mais le curé, qui tenait à son idée, tonna si fort au nom de la morale outragée, représenta si bien la nécessité de réparer le mal par rapport à l'enfant, il s'activa, se démena tant et tant qu'il parvint à faire décider le mariage.

Celui-là ne devait pas ressembler aux autres.

— Et pourquoi ?

— Par suite de la présence du frère de la Jeannine, venu comme témoin.

Il y avait plus de quinze ans qu'il avait quitté l'endroit pour aller travailler à Paris, où il était actuellement employé dans une imprimerie.

Lorsqu'il apprit en quelle posture contrite et humiliée devaient paraître les futurs — il avait eu le temps d'oublier les habitudes locales — il déclara qu'avec lui les choses iraient autrement, qu'il était venu pour s'amuser et non pour assister à une marche funèbre, et que si le curé voulait faire le malin, il saurait bien le mettre à la raison.

Le curé, vous pensez bien, eut vent de ces propos et se promit de veiller pour empêcher tout manquement aux coutumes qu'il prétendait maintenir comme exemple.

Mais lorsque je vis arriver Sylvain Morel, tenant sa sœur sous le bras — leur commun père, paralytique, faisant défaut — la Jeannine, en belle toilette claire, sa coiffe de dentelle, guirlandée de roses blanches — bien honnête à elle de ne pas arborer la fleur d'oranger — tous deux suivis du conjoint encadré d'une bande de jeunes gens, ralliés au Parisien, et résolus d'après lui à secouer le joug des vieux préjugés, tous en chœur chantant autres refrains que cantiques, je jugeai que la cérémonie ne marcherait pas sans accroc et qu'il fallait s'attendre à quelque grabuge.

En effet : dès que tout le monde voulut pénétrer dans l'église, le sacristain, fidèle à la consigne donnée, en verrouilla les portes... Morel frappa du poing contre elles.

— Cordon, s'il vous plaît ! cria-t-il d'une voix rieuse.

Rien ne bouge...

Il court à la porte de la sacristie à l'intérieur de laquelle se trouve le curé.

— C'est vous, lui dit-il, qui fermez votre établissement au nez de ceux qui vous paient la consommation ?

— C'est moi, répond l'abbé Le Tertre, qui fais fermer « mon » église, où j'entends rester maître... seuls y seront admis les témoins et les fiancés, à condition que la femme soit revêtue des habits qui conviennent à sa situation.

— Ah ! vous savez ?... pas tant d'histoires, où l'on vous brûle la politesse et l'on se passe de vos services... ça n'empêchera pas la Jeannine d'être mariée, et son gosse d'être citoyen français.

Le curé réfléchit. Devant de pareilles dispositions, sa résistance n'amènerait-elle pas dans la paroisse la célébration du premier mariage civil ?...

— Soit ! dit-il... je marierai la fille Morel, mais personne, en dehors de ceux désignés, ne franchira le seuil de l'église.

L'autre sortit, en haussant les épaules, mais sans faire d'objection à cette défense.

La messe fut dite sans incident. Morel, avant la fin, s'était esquivé, et le prêtre se retournait vers les assistants pour prononcer l' « Ite missa est », lorsqu'il s'arrêta figé.

A tour de bras, à toutes volées, les cloches sonnaient, vibraient, éclataient comme secouées de frénésie en un tocsin furieux.

Pétrifié d'abord par le saisissement, le curé sentit une telle indignation de se voir ainsi bravé que, jetant sa chasuble sur l'autel, il se précipita vers le bas de l'église, aperçut au bas de l'escalier du clocher le sacristain, dûment ligotté et bâillonné, et rendu plus colère à cette vue, escalada les marches pour arriver au faîte, où les carillonneurs, actionnés par Morel, tiraient à en rompre les cordes.

— Je vous ordonne de cesser ! cria l'abbé, d'une voix à faire tomber les cloches...

— Quoi donc ? riposta Morel... on joue de vos instruments comme jamais on n'en a joué, et vous n'êtes pas content de la musique !...

A ces mots, la main du prêtre s'abattit formidable sur lui et le serra fortement à la gorge. Pour se dégager de l'étreinte, Morel lâcha le battant de la cloche auquel ses mains étaient cramponnées... une courte lutte s'engagea entre ces deux hommes pareillement excités, gênés dans leurs mouvements par l'étroit espace de la plate-forme, encombrée des autres gars, qui restaient là, stupides... une minute tragique, terminée par une vigoureuse poussée de l'épaule du curé à son adversaire qui, lancé par-dessus l'appui, vint s'abîmer en morceaux sur la place.

— Ah ! diable ! sursauta M. Besse, il n'y allait pas de main morte, votre curé... Il avait une façon à lui d'expédier par le plus court les gens en paradis.

— Et le résultat de son geste, après le bruit causé par cette affaire, fut ici l'abolition, réclamée par tous, de ce que son intolérance entendait y conserver.

— Ce qui prouve, M. Patrigeon, que lui et ses pareils ont tort, et qu'à vouloir trop tirer sur la corde, on finit par la casser.

PETITE CORRESPONDANCE

Affaires diverses

Un vieux plombier. — C'est le 15 mai prochain qu'a lieu le tirage.

LE FACTEUR.

CHEMINS DE FER

PARIS-LYON-MEDITERRANEE

Le train de luxe « Paris-Barcelone-Valence », que la Compagnie met en marche le mercredi et le samedi de chaque semaine, au départ de Paris est, depuis le 14 mars, prolongé jusqu'à Carthagène avec continuation, par bateau, entre Carthagène et Oran et correspondance, à Oran, avec les express de et sur Alger.

Départ de Paris, les mercredis et samedis, à 7 h. 20 soir ; arrivée à Carthagène, les vendredis et lundis, à 8 h. 45 matin ; arrivée à Oran, les vendredis et lundis, à 6 h. 45 soir.

Traversée en 9 heures

Départ d'Oran sur Carthagène, les mercredis et samedis, à 8 h. 30 matin.

Départ de Carthagène, les mercredis et samedis, à 9 h. 26 soir, arrivée à Paris, les vendredis et lundis, à 10 h. 40 matin.

Premier départ de Paris, le samedi 14 mars ; d'Oran, le mercredi 18 mars.

⁂

La Compagnie organise, avec le concours de l'agence Lubin, les excursions suivantes :

ITALIE. — du 18 mars au 17 avril 1908. Prix (tous frais compris) : 1re classe, 1.080 francs ; 2e classe, 990 francs.

NAPLES, SICILE ET NAPLES. — Départs de Paris les 25 mars et 16 avril 1908. Prix (tous frais compris) : 1re classe, 1.100 francs ; 2e classe, 1.000 francs.

BORDS DE LA MÉDITERRANÉE. — Du 11 au 26 avril 1908. Prix (tous frais compris) : 1re classe, 550 fr. ; 2e classe, 500 francs.

ITALIE (semaine sainte à Rome). — Du 13 avril au 13 mai 1908. Prix (tous frais compris), 1re classe, 1.090 francs ; 2e, classe, 990 francs.

HAUTE-ITALIE ET LACS ITALIENS. — Du 29 avril au 24 mai 1908. Prix (tous frais compris) : 1re classe, 980 francs ; 2e classe, 890 francs.

S'adresser pour renseignements et billets, aux bureaux de l'agence Lubin, 36, boulevard Haussmann, à Paris.

BOURSE DE LILLE

Du 17 Mars 1908

Les dispositions du marché charbonnier restent sensiblement les mêmes, les valeurs s'échangent de même sans variations sensibles des cours. Albi continue d'être ramassé à 1000 fr. Aniche très résistant à 1545. On demande Anzin à 6500 sans contre-partie. Bruay rétrograde quelque peu à 873, le dixième fléchit à 87,75. On traite Bully sans discussion à 4825, par contre le dixième est très soutenu à 95,50. Notons la reprise du 5e Carvin à 408, l'entier est demandé aux environs de 2000, mais il n'y a plus d'offres. Crespin très calme à 67. Clarence à un marché bien moins large à 205. Courrières supporte à 2590 quelques réalisations amenées par la hausse d'hier. Douchy se maintient bien à 920. Dourges est inchangée à 309,50. Le 10e Drocourt mieux traité à 452. Escarpelle assez soutenu à 990. Ferfay répète le cours de 1730. Flines peu discuté à 85,50. Lens mieux disposé reprend à 825, le dixième en légère amélioration à 82,75. Cette valeur approche de son coupon qui, comme on le sait, sera de 20 fr., il est à remarquer que vis-à-vis de Bruay, qui donne le même dividende, elle se trouve dans des conditions très avantageuses, les garanties pouvant se balancer pour ces deux valeurs. Liévin résistant à 4090, la coupure enregistre quelques échanges à 138. Ligny, par surprise, revient à 619. Marles 30 % progresse à 2210, la part 70 % remonte à 3080, et le vingtième à 153,75. Meurchin beaucoup plus calme à 2725. Le Nord d'Alais plutôt demandé à 229. Ostricourt offert à 3000. Vicoigne se repose à 1291, le dixième cote 129,75.

Au groupe métallurgique, légère amélioration de Denain-Anzin à 1755.

BOURSE DE BRUXELLES

du 17 Mars 1908

L'animation fait défaut, les ordres manquent toujours, cependant, aujourd'hui, il règne une certaine fermeté qui provient du moins grand nombre de vendeurs, on peut en déduire que si le capital donnait un peu, on assisterait à une reprise.

Ces réflexions ne s'appliquent pas pour les Tramways qui sont presque tous réalisés, c'est ainsi que la Dividende Bruxellois recule à 1020 la Jouissance Caire à 995. Union des Tramways 49,75.

Nos firmes sidérurgiques ont quelques affaires intéressantes et quoique dans ce compartiment les ordres d'achats soient restreints comme depuis longtemps déjà, les cours se maintiennent à leur niveau précédent. Ougrée à 1240.

Si les affaires sont réduites au marché charbonnier, les vendeurs, trop peu nombreux, y sont pour quelque chose. On constate en effet, aujourd'hui, plus d'acheteurs et il s'ensuit une certaine fermeté des cours. On traite en hausse Anderlues à 865, Bois d'Avroy à 1030, Chevalières à 1762, Espérance-Fortune à 867, Gouffre 1900, Noël-Sart 2420, Nord de Charleroi à 2700, Nord du Rieu à 695, Réunies de Charleroi à 1915.

Les Zincs sont également bien mieux disposés, *l'Asturienne fait un saut à 6425, l'Austro-Belge* est ferme à 310, Nebida inchangé à 541 Vieille-Montagne à 826. Silésie gagne 10 fr. à 1789.

Les étrangères n'ont pas de bien grands changements à enregistrer, les firmes russes gardent aisément leur avance de la semaine dernière : Dniéprovienne à 1352, Russo-Belge à 1020, Kolomna 454.

Le charbonnage Kaiping maintient sa reprise légère à 47,50.

Coupons payés sans Commission

Exécution d'ordres en Bourse de Paris, moyennant 1 fr. 55 par mille, tous frais compris.

Ordres en Bourse de Lille aux conditions officielles.

Les ordres pour l'étranger étant exécutés par agents directs aux Bourses respectives, sont facturés aux conditions les plus réduites.

SCHNERB, FAVIER & Cie

5, Grande-Place. — LILLE

ORGANE DE LA MAISON :

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Paraissant le Dimanche

Abonnement : 2 francs par an

GARANTIE, sécurité pour le public, fraîcheur absolue des produits, telles sont les maximes de la Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille. Aucun médicament n'est délivré sans qu'il ait été, au préalable, sérieusement vérifié. Le contrôle le plus attentif est constamment exercé sur toutes les préparations. — Maison la mieux approvisionnée de toute la région. 43806

Maladies de Peau
Vices du Sang

Dartres, Eczémas, Acné, Ulcères variqueux, Eruptions, etc., guéris par le

Baume Ste-Geneviève

(le pot 2 fr. 50), et le

Dépuratif Delezenne

(le flacon 4 fr.)

75 ans de succès croissant.

Pharmacie DUBUS, 7, rue des Arts LILLE 30—14095

CALENDRIER

Mercredi 18 Mars 1908 — 77e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 6 h. 19 ; coucher à 6 h. 08.

Lune. — Lever à 6 h. 43 ; coucher à 6 h. 35 soir.

16e jour de la lune.

La durée du jour est en augmentation de quatre minutes sur la veille.

Temps probable. — *De faibles chutes de pluie* ou de neige sont probables dans le nord avec température sensiblement la même.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

du 17 Mars

Baromètre à 9 h. du matin : 759m/m5.

Baisse depuis la veille, 6m/m.

Température de l'air : + 2°9.

Températures extrêmes depuis 24 heures :

Minima : + 1°, atteint hier matin à 6 heures.

Maxima : + 8°5 atteint hier soir à 2 heures.

Etat hygrométrique : 78.

Hauteur d'eau tombée depuis la veille : 0.

Direction du vent : Sud-Ouest.

Etat du ciel : Nuageux.

Baromètre à minuit : 160.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 17. — Smyrne via Alger, vap. belge, Lys, 1504 tx, cap. Bernard, d-m, dont 2 obl. est. — Cardiff, vap. ang. Dalegarth, 1434 tx, cap. Page, minerai, Fayol.

Sorties du 16. — Copenhague, vap. dan. Hengest, 380 tx, cap. Manche, d-m, Duchateau — Newcastle, vap. dan. England, 627 tx, cap. Andersen, lest, Duriau — B.-Ayres, Rosario, vap. A.-Jauréguiberry, 3144 tx, cap. Martin, Ch.-Réunis. — Fowey, vap. suéd. Monhenn, 800 tx, cap. Magnusen, lège, Leroy.

BATELLERIE

Ascenseur et écluses des Fontinettes

Bélandres se dirigeant sur Dunkerque

Bél. Ville de St-Omer, pat. Leduc; Tout à Dieu, Leine, Coudekerque.

INDUSTRIE - COMMERCE

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 17 mars

DÉPÊCHE DE 1 HEURE 15

	Cours du jour	Cours précéd.		Cours du jour	Cours précéd.		Cours du jour	Cours précéd.
Colzas Fermes			**Avoines** Calmes			**Alcools** Soutenus		
Cour.	84 75	84 50	Cour.	17 55	17 60	Cour.	44 50	45 [illegible]
Proch.	80 50	83 [illegible]	Proch.	17 70	17 70	Proch.	44 75	41 [illegible]
4 mai	81 ..	81 ..	M. J.	17 80	17 80	4 mai	46 ..	46 [illegible]
4 der.	80 50	60 25	4 mai	17 75	17 85	4 der.	46 75	46 [illegible]
			J. A.	17 70	17 75	4 oct.	38 ..	38 [illegible]
						Stock	11.100	
						Circ.	375 p.	
Blés Soutenus			**Lins** Soutenus			**Sucres** Fermes		
Cour.	22 10	22 05	Cour.	53 ..	52 75	Cour.	30 50	30 37
Proc.	22 20	22 20	Proch.	52 ..	51 75	Proc.	[illegible]	[illegible]
M. J.	22 50	22 50	4 mai	51 ..	50 50	4 mai	[illegible]	[illegible]
4 mai	22 40	22 45	4 der.	50 75	49 75	J. A.	[illegible]	[illegible]
J. A.	22 30	22 40				4 oct.	[illegible]	[illegible]
Seigles Calmes			**Farines** Soutenues			Raffiné	[illegible]	[illegible]
Cour.	16 75	16 75	Cour.	30 25	30 10	Raf.	60 ..	60 50
Proc.	17 ..	17 ..	Proch.	29 [illegible]	29 60	Circ.	17.400 s.	
M. J.	17 50	17 50	M. J.	29 90	29 75			
4 mai	17 ..	17 ..	4 mai	30 ..	30 ..			
J. A.	16 75	16 75	J. A.	29 90	30 ..			

COURS DE CLOTURE

Colzas Calmes			Seigles Calmes			Lins Calmes			Alcools Calmes		
Cour.	[illegible]	[illegible]	Cour.	16 [illegible]		Cour.	[illegible]		Cour.	[illegible]	
Proch.	81 50		Proch.	17 ..		Proch.	[illegible]		Proch.	[illegible]	
4 prem.	[illegible]		M. J.	17 50		4 pre.	[illegible]		4 mai	46 87	
4 mai	[illegible]		4 mai	[illegible]		4 mars	[illegible]		4 der.	46 75	

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 17 mars 1908.

Le Havre, 10 h. — Laines à terme. — Marché soutenu. Ventes [illegible] balles.

Courant 177 [illegible], mai 167 [illegible], juillet 163.50.

Le Havre, 10 heures. — Cotons à terme. — Calmes. — Ventes [illegible] balles.

Mars	72 s/s	Septembre	68 3/4
Avril	72 1/2	Octobre	67 1/2
Mai	72 1/2	Novembre	[illegible]
Juin	72 s/s	Décembre	[illegible]
Juillet	69 5/8	Janvier	[illegible]
Août	69 1/4	Février	[illegible]

Le Havre, 12 heures. — Cafés à terme. — Ventes 2.000 sacs.

Cours inchangés.

Le Havre, midi. — Cotons disponibles. — Calmes — Ventes .. balles.

Le Havre, midi. — Cafés disponibles : Calmes — Sans affaires cotées.

Terme. — Inchangé sur la cote de ce matin.

On a vendu 2.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Le Havre, 3 heures. — Cafés à terme. — Ventes 4.000 sacs.

Cours inchangés.

Liverpool 10 heures 45. — Cotons disponibles. — *Calmes.* Ventes prob. 6000 balles. Import. 6.548.

Liverpool, 1 heure 20. — Cotons disponibles. — Calmes. Ventes 6000 balles Amérique.

Futurs. — Baisse 2 à 3/100.

Amsterdam. — Pétrole : disp. 11,50 ; avril 11,60. Tendance ferme.

METAUX

Cuivre — Etain — Plomb — Zinc — Antimoine

Londres, 16 mars.

Cuivre. — Comptant £ 59 5 la tonne ; 148 16 les 100 kilos, hausse. — 3 mois £ 59 19/6 la tonne ; 149 96 les 100 kilos, hausse.

Etain (Détroits). — Comptant £ 139 10 la tonne ; 348 75 les 100 kilos, hausse. — 3 mois £ 137 la tonne ; 342 50 les 100 kilos, hausse.

Plomb (Espagne). — Comptant £ 13 15 la tonne ; 34 37 les 100 kilos, stationnaire.

Zinc. — Comptant £ 21 5 la tonne ; 53 12 les 100 kilos, stationnaire.

Antimoine (Régulus). — 82 50 à 85 les 100 kilos, stationnaire.

BOURSE DE PARIS

DU 17 MARS 1908

3 0/0	97 10	Ville Paris 1865		535 ..
3 0/0 amort.	98 20	»		[illegible]
Banq. de France	4195 ..	»		[illegible]
Banque de Paris	1445 ..	» 1/4	1871	[illegible]
Comp. d'escomp.	679 ..	»		[illegible]
Crédit Foncier	709 ..	»		[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE LILLE

DU 17 MARS 1908

Actions minières

MINES				
Albi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1000
Aniche	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1550
Anzin	[illegible]	6500	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MINES				
Crespin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Douchy	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dourges	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— (10e)	451	451	451	[illegible]
Drocourt	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Escarpelle	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ferfay	1710	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Flines	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lens	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Liévin	4090	4100	[illegible]	[illegible]
Ligny	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marles 30 0/0	2210	2209	2200	[illegible]
— 70 0/0	3080	3075	3075	[illegible]
Meurchin	2725	2725	2740	[illegible]
Nord d'Alais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ostricourt	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thivencelles	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vicoigne	1291	1296	[illegible]	[illegible]
— (10e)	129 75	130	131 50	[illegible]

ACTIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin 1755,..

Banques

Crédit du Nord 618,.. ; B. Devilder et Cie 1121,..

Sociétés diverses

Chantiers de France 350,.. ; Maroquinerie de Béthune 150,..

OBLIGATIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin 505,..

Charbonnages

Aniche 1908, 508,.. ; Carvin 1904, 495,.. ; Dourges 1907, 499,.. ; Drocourt 1904, 503,.. ; Drocourt 1905, 508,.. ; Escarpelle 1894, 515,.. ; Liévin 1906, 508,.. ; Marles 1906, 499,.. ; Vicoigne 1901, 503,..

COUPONS ANNONCÉS

Du 31 mars. — Lens (action) coupon n° 7, brut, 20,.. net, nom., 19,20, port., 19,.. ; Lens (1/10) coup. n° 7, brut, 2,.., net, nom., 1,92, port., 1,84.

Cours et Conférences

UNIVERSITÉ DE LILLE

Faculté des Lettres

Mercredi 18 mars 1908, à 6 heures, [illegible] à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, rue Gauthier-de-Châtillon, cours public de M. de Saint-Léger, professeur [illegible] XIVe siècle. — [illegible] et musiciens Lillois au XVIIe siècle. — [illegible]

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU MERCREDI

Arithmétique (jeunes filles) : Prof. [illegible], à 7 heures du soir, école [illegible]. — Sciences commerciales [illegible], comptabilité, Haute Banque [illegible] : Prof. M. Huguet, à 7 heures 1/2 du soir, ancienne Faculté des Sciences. — Anglais : Prof. M. [illegible] Lahousse, à 7 heures du soir, rue des Poissonceaux. — Italien (dames) : Professeur M. [illegible], à 7 heures 1/2 du soir, école [illegible] Liberté, 97. — Espéranto (dames) : Prof. Mlle [illegible], à 8 heures du soir, place Philippe-Lebon. — Espéranto (jeunes gens) : Prof. M. Borel, à 8 heures du soir, école de la rue des Poissonceaux. — Sténographie commerciale (méthode Duployé), cours supérieur (jeunes gens) : Prof. M. Huguet, à 8 heures 1/2 du soir, rue des Poissonceaux. — Droit commercial : Prof. M. Delcourt, avocat, à [illegible] soir, r. d. Poissonceaux. — Piano, [illegible] Cours moyen : Prof. Mme [illegible], à [illegible] heures du soir, ancienne Faculté des Sciences. — Clarinette et Saxophone : Prof. M. Boutard, à 8 heures 1/2 du soir, ancienne Faculté des Sciences. — Instruments de cuivre à embouchure : Prof. M. Bourelle, à 7 heures du soir, rue des Poissonceaux.

Groupe de Wazemmes

Cours de comptabilité (jeunes gens). Notions de banque et de commerce : Prof. M. L. [illegible], à 8 heures un quart du soir, école [illegible]. — Cours de lecture à haute voix, diction et déclamation : Prof. M. Balabassée, à 9 heures du soir, école Buisson.

Groupe de Fives

Cours de comptabilité (jeunes gens) : Prof. M. Dessaurie, comptable, à 8 heures du soir, ancienne Mairie de Fives, rue de Bouvines. — Cours de sténographie : Prof. M. Vast, école Antoine Bosquet, rue Bourjembois.

Programme des Spectacles

Grand-Théâtre de Lille (Direction Vignier). — Jeudi 19 mars. — La Fille de Tabarin [illegible], opéra-comique en 3 actes. — [illegible], opéra en 1 acte [illegible].

Bureaux à 7 h. 1/2 ; Rideau à 8 h.

Kursaal-Théâtre de Lille. — Mercredi 18 mars, représentation populaire à moitié prix à toutes les places. — Francs-Maçons, vaudeville en 3 épreuves. — Le spectacle commencera par : La Paix chez soi, en 1 acte.

Rideau à 8 h. 1/2.

[illegible] et cinéma 1.2 jours, [illegible] 43318

Impr. du Progrès du Nord, r. de Béthune, 30, Lille

Le Gérant : Ch. LEBRUN.

COQUILLES LUCULLUS RIVOIRE & CARRET

117

L'Institutrice des Riaulx

Par Pierre DAX

— Voyons, dit Jeanne, vous n'allez pas rester abattue pour un rien... N'êtes-vous pas plus forte que cela ?...

Elle ne répondit pas.

— Vous allez réagir, Marguerite, car je ne veux pas, entendez-vous, que cette domestique ait le moindre soupçon. Jusqu'au bout, gardons pour nous le beau rôle.

... Si monsieur Montiliard vous plaît, si vous consentez à lui donner votre main, beaucoup de choses changeront ; probablement l'éloignement de Reine, d'abord.

Sur la robe noire, de grand deuil, les mains de la pauvre petite se joignaient dans un geste d'extrême lassitude.

— Que voulez-vous que j'entreprenne ?... Vous voyez bien que je n'ai pas de chance !... Non, je n'ai pas de chance et je n'en aurai peut-être jamais... Il y a des gens qui sont nés sous un vilain astre. Je suis, sans doute, du nombre.

— Taisez-vous.

— Eh ! mon Dieu ! ça en prend la tournure !

— Taisez-vous, je vous dis, vous vous plaignez sans motif.

— Sans motif ? oh !...

— En ce moment, c'est la folle du logis qui trottine... Demain, vous direz : « Mademoiselle Jeanne a raison. »

... Pour l'instant, une seule question est à envisager : la nouvelle demande de la famille Montiliard.

... Enlevez à votre père ce souci.

— Un demi-souci !... reprit encore cruellement la jeune fille.

— Que voulez-vous dire ?

— Toujours la même chose... Du moment que je ne suis pas son enfant, puisque je ne suis que sa fille d'adoption, le souci de mon avenir doit être relatif...

Elle avait dit cela les yeux baissés, lentement, amèrement, le déversant comme le trop-plein d'un cœur qui voit tomber ses pauvres espérances.

Marguerite ne se douta pas de la douleur qu'elle causa.

Elle ne vit pas l'expression torturée du beau visage.

Elle ne pouvait comprendre ce qui se passait dans le cœur palpitant que chaque mot angoissait.

Elle ne trouva rien à dire.

Ce fut la jeune fille qui rompit le silence.

— Vous devez penser que je deviens méchante.

— Je pense, Marguerite, que la déception que vous éprouvez ne vaut pas les pénibles paroles que vous prononcez.

... Il y a peu d'hommes qui auraient accepté ce que monsieur Paulin a accepté.

... Qui vous dit qu'il ne souffre pas, lui aussi ?

— Croyez-vous que les secrets sont toujours faciles à garder ?

... Qui vous dit encore qu'il n'a pas souffert davantage du mutisme forcé, que de deux ou trois mots qui, en somme, pouvaient tomber facilement de ses lèvres.

... Lui reprochez-vous une loyauté de dix-huit ans quand cette loyauté, encore une fois, était pour lui un sujet de torture ?

Jeanne était blême.

L'œil seul brillait et dans cette étincelle de la prunelle se fondaient l'amour, l'amour maternel qui avait pitié de l'enfant, et l'amour aussi du père de l'enfant.

— C'est vrai, je suis coupable, car il est bon et bien triste. Je trouve qu'il le devient de plus en plus. Non, ce n'est pas à moi à augmenter sa peine.

Encore un silence.

— Eh bien, conclut Marguerite. Il faut en finir. Que papa fixe un jour.... Je consens à l'entrevue.

... La famille Montiliard tient peut-être un peu à moi, puisqu'elle revient à la charge.

... Vous direz à papa que je suis décidée...

— Pourquoi ne le lui diriez-vous pas vous-même ? C'est une preuve de confiance qui lui ferait plaisir.

— Pensez-vous ?

— Certainement.

— Je suis cependant plus libre avec vous pour parler de ces choses-là.

— Il n'y a rien à discuter, par conséquent je ne vois pas pourquoi vous seriez gênée avec monsieur Paulin.

Depuis la mort de Mathilde, elle ne pouvait prononcer ce nom de Paulin... Chaque fois, elle s'arrêtait, la respiration coupée, devant celui de Robert qui se présentait.

— Je préfère que ce soit vous, renouvela Marguerite. Il me serait difficile d'expliquer pourquoi, mais je préfère qu'il en soit ainsi.

... Puisque vous remplacez ma mère, acceptez.

... Et surtout, discutez tout ce qui est à discuter.

... S'il y a de nouvelles communications à faire à la famille Montiliard, qu'on les fasse... avant.

... Pas d'autres déceptions, je vous en conjure.

— Votre père a dit tout ce qui était à dire.... En l'occurrence, c'est vous qui aurez à vous prononcer, puisqu'on vient à la rescousse. Vous avez bien réfléchi, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Vous voulez absolument que ce soit moi qui m'entretienne avec votre père ?

— C'est convenu, oui, ma grande amie, n'y revenons pas, je vous en prie.

— Eh bien, dit Jeanne, ce sera fait... demain matin.

XVI

Jeanne et Robert

C'était la première fois depuis la mort de Mathilde que Robert et Jeanne se trouvaient seuls.

Soit hasard ou le résultat d'une volonté qui ne fléchit pas un instant, le père et la mère de Marguerite avaient évité tout tête-à-tête.

Le souvenir de la morte n'avait pas disparu de l'appartement où tout la rappelait encore.

Tous deux le respectaient.

Ce n'était peut-être pas sans lutte ni sans contrainte.

Leur quiétude à l'un et à l'autre semblait avoir été étayée sur cette vie très fragile qui... pendant près de vingt ans... n'avait tenu qu'à un souffle... sur la confiance de cette douce créature que jamais une ombre d'arrière-pensée n'avait effleurée...

Peu à peu, ils avaient triomphé des luttes, des ardeurs.

Les jours, en se succédant, avaient tissé l'habitude, et la tendresse remontait à la surface.

Ceci pouvait durer pendant combien de temps ?

Le lecteur le sait.

L'amour de Jeanne était au fond du cœur de Robert.

Celui de Robert restait pour toujours dans l'âme de l'institutrice.

Et cependant, si le destin lui réservait encore un sacrifice... immense... si le bonheur de sa fille devait dépendre de ce nouveau sacrifice, de cette immolation, Jeanne hésiterait-elle ?

Qui l'emporterait ?

L'amour pour l'homme ou l'amour pour l'enfant ?... Mais pour le moment, l'heure du drame entre la vie ou la mort avait sonné...

Robert était libre.

Mais cette liberté morale le rendait beaucoup plus gauche que lorsque Mathilde était là.

Il évitait Jeanne.

Jeanne l'évitait.

Avaient-ils peur ?

Craignaient-ils que Marguerite se doutât de la vérité ?

Dans la crainte continuelle de déplaire à Jeanne, Robert craignait-il encore que l'amie trouvât... un peu précipité... un épanchement ou alors la recherche d'une consolation ?

Il y avait de tout cela en Robert Paulin...

Oui, il la fuyait.

Oui, il craignait que l'enfant vît clair. Oui, il se tenait sur une réserve pleine de dignité pour éviter les critiques sur la femme aimée...

Il allait même jusqu'à se passer de l'assentiment que, pendant dix-huit ans, il avait cherché dans un regard, dans une parole indirecte.

Quand leurs yeux se rencontraient dans une muette disquisition, ou bien dans une souffrance aussi, c'est Jeanne qui sortait vaillante de l'épreuve.

Toujours un mot aux lèvres pour distraire. Presque toujours un sourire qui tombait sur l'enfant...

Combien aurait duré la délicate situation sans la résolution de Marguerite ?

Peut être longtemps.

Comme il avait été convenu, Jeanne — qui pressentait qu'une question allait en soulever d'autres — appela à elle tout son courage et se rendit, le lendemain, dans la matinée, au salon, où Robert lisait ses journaux.

Un peu de gêne se manifestait dans l'attitude de l'institutrice.

Néanmoins, tout de suite, dans la crainte de manquer de vaillance, elle expliqua, aussitôt que Robert lui eut tendu la main :

— Je viens pour vous entretenir de Marguerite.

Paulin avança un siège, attendit.

Elle continua :

— J'ai parlé avec Marguerite, hier, longuement... Elle est décidée à une entrevue.

Robert se tut encore.

Jeanne y alla de toute son énergie :

— Pour la chère enfant, si la chose ne peut aboutir, il sera préférable de couper court à tout... brusquement... sans la laisser s'attacher à un rêve...

... A son âge, le cœur s'éprend vite.

D'une voix basse, un peu tremblante, il murmura :

— Ce que vous me dites ne me surprend pas. Je vous attendais, Jeanne.

— Vous m'attendiez !...

— Oui.

Elle ne questionna pas.

(A suivre.)